9293/16

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 3 juin 2016 Enregistré à la Présidence du Sénat le 3 juin 2016

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par le Royaume d'Espagne

E 11221



Bruxelles, le 26 mai 2016 (OR. en)

9293/16

CDR 49

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

DÉCISION DU CONSEIL portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par le Royaume d'Espagne Objet:

9293/16 ous/ab

FR GIP 1B

DÉCISION (UE) 2016/... DU CONSEIL

du ...

portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par le Royaume d'Espagne

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305, vu la proposition du gouvernement espagnol,

9293/16 ous/ab

GIP 1B FR

considérant ce qui suit:

- Le 26 janvier, le 5 février et le 23 juin 2015, le Conseil a adopté les décisions (UE) **(1)** 2015/116¹, 2015/190² et 2015/994³ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020. Le 9 octobre 2015, en vertu de la décision (UE) 2015/1915 du Conseil⁴, M. Esteban MAS PORTELL a été remplacé par M. Marc PONS i PONS en tant que suppléant.
- (2) Un siège de suppléant du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la fin du mandat de M. Marc PONS i PONS,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

9293/16 2 ous/ab

GIP 1B FR

¹ Décision (UE) 2015/116 du Conseil du 26 janvier 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 20 du 27.1.2015, p. 42).

² Décision (UE) 2015/190 du Conseil du 5 février 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 31 du 7.2.2015, p. 25).

³ Décision (UE) 2015/994 du Conseil du 23 juin 2015 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 2015 au 25 janvier 2020 (JO L 159 du 25.6.2015, p. 70).

Décision (UE) 2015/1915 du Conseil du 9 octobre 2015 portant nomination de deux membres espagnols et de trois suppléants espagnols du Comité des régions (JO L 280 du 24.10.2015, p. 26)

Article premier

Est nommée suppléant du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2020:

Sra. Pilar COSTA i SERRA, Consejera de Presidencia del Gobierno de las Islas Baleares.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles,

Par le Conseil Le président

9293/16 3 ous/ab GIP 1B FR